

Règlement du concours de dessins

« Je présente mes vœux de bonne année 2017 »

Organise

Du 21 novembre 2016 au 18 décembre 2016

Article 1

Centre de Loisirs de Piennes « Grandir Ensemble » dont l'association ALPJ gérante de la structure, ayant son siège social au 3 bis avenue Joliot Curie 54490 PIENNES, organise un concours de dessin sur le thème « Je présente mes vœux de bonne année 2017 ». Son objectif est d'illustrer par le dessin une carte de vœux qui sera envoyée aux nombreux partenaires de l'association.

Article 2

Le concours de dessin est ouvert à tous les enfants et jeunes, de 3 ans à 16 ans. La participation à ce concours est de 2 euros et sans obligation d'adhésion à l'association. Elle s'adresse aux enfants de manière individuelle. Un seul dessin par enfant est autorisé.

Article 3

Le dessin doit être réalisé dans un cadre de dimension 21 cm x 15.5 cm, sur une feuille blanche au format A4 (21 x 29.7). La feuille est disponible au Centre de Loisirs de Piennes et téléchargeable sur le site de l'association www.alpj-grandirensemble.fr

Article 4

Un formulaire de participation doit accompagner chaque dessin. Le formulaire doit être rempli et signé par le parent responsable de l'enfant.

Article 5

Le dessin réalisé devra respecter le thème proposé « **Je présente mes vœux de bonne année 2017** », et contenir obligatoirement le terme « **vœux 2017** ».

Article 6

Le dessin réalisé et le formulaire rempli doivent nous être retournés pour le 18 décembre 2016, cachet de la poste faisant foi,

- soit envoyés avant le 18 décembre 2016 par courrier à l'association du Centre de Loisirs « Grandir Ensemble » 3 bis avenue Joliot Curie, 54490 PIENNES

- soit déposés directement avant le 18 décembre 2016 au centre de Loisirs de PIENNES au plus tard à 18h 30

Article 7

Les dessins seront présentés à la commission et au jury de façon anonyme (donc pas de nom, prénom, signature sur le dessin), auquel cas le dessin sera invalidé.

Article 8

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de l'âge des participants, dans une des trois catégories suivantes :

- Catégorie 1 : enfants de 3 à 5 ans né(es) entre le 01/01/2013 et le 31/12/2009
- Catégorie 2 : enfants de 6 à 8 ans né(es) entre le 01/01/2010 et le 31/12/2006
- Catégorie 3 : jeunes de 9 à 11 ans né(es) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2010

Pour chacune des trois catégories, 3 dessins seront sélectionnés pour leur qualité artistique et leur pertinence par rapport au thème, par une commission composée de 3 membres du comité de l'association et des adolescents du CAAP. Ces 9 dessins seront ensuite soumis à un jury qui élira, pour chaque catégorie, le dessin vainqueur.

Article 9

Le jury sera composé de la façon suivante :

- d'un élu de la commune de Piennes
- d'un élu de la commune de Landres
- d'un élu de la commune de Joudreville
- 3 membres de l'association

Article 10

Les membres du jury jugeront indépendamment chacun des 9 dessins sélectionnés en leur attribuant une note de 0 à 10 selon les critères suivants :

- pertinence au thème : une note de 0 à 5 sera donnée
- qualité artistique : une note de 0 à 5 sera donnée

Les dessins gagnants seront ceux qui auront obtenus, au sein de leur catégorie, les notes les plus élevées.

En cas d'ex-æquo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs.

Article 11

La commission de présélection et le jury peuvent recalser un dessin s'il est jugé non réalisé par un enfant ou un jeune. La famille peut aider l'enfant à écrire « vœux 2017 ».

Article 12

Les gagnants de chaque catégorie recevront un lot en remerciement de leur participation les lots seront achetés avec le budget des inscriptions par catégorie, plus il y aura d'enfants inscrits plus le lot sera de valeur.

- Catégorie 1 - Catégorie 2 - Catégorie 3

Article 13

Les 3 dessins gagnants serviront à illustrer des cartes de vœux qui seront envoyées aux nombreux partenaires de l'association.

Article 14

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 21 novembre 2016 : ouverture du concours
- 18 décembre 2016 : clôture de la remise des dessins (cachet de la poste faisant foi)
- 21 décembre 2016 : pour la première sélection les membres de l'association choisiront 3 dessins de chaque catégorie.
- 23 décembre 2016 : le jury se réunira et désignera les gagnants.

Article 15

Chacun des gagnants sera ensuite individuellement averti. Le centre de loisirs « grandir ensemble » se réserve le droit de communiquer les gagnants du jeu et publier (article de presse, site internet de l'association) le nom et le prénom des gagnants.

Article 16

Le Centre de Loisirs « Grandir ensemble » est libre d'utiliser les dessins gagnants comme elle le souhaite.

Les participants au présent concours autorisent l'association du Centre de Loisirs « Grandir Ensemble » à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition ou publication). En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin au Centre de Loisirs « Grandir ensemble ».

Tous les dessins du présent concours restent la propriété du Centre de Loisirs « Grandir ensemble », qui pourra les utiliser dans le cadre de ses activités.

Article 17

Les dessins ne seront pas retournés aux participants.

Article 18

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 19

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Article 20

Le Centre de Loisirs « Grandir ensemble » se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher souverainement toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

Article 21

La présélection et la sélection des dessins se feront en fonction des critères suivants :

- **Impact visuel** : Le dessin attire-t-il l'œil ? L'ensemble est-il harmonieux ? Les couleurs sont-elles choisies en fonction du thème ?
- **Composition** : L'ensemble du dessin est-il pertinent ?
- **La technique utilisée** : La technique est-elle originale ? (feutre, peinture, graphisme, ...)
- **Esthétisme** : Le dessin vous semble-t-il beau ? le dessin est fait par l'enfant suivant la catégorie

Fait à Piennes

Le

Signature